

UNIVERSITE DE MONCTON

Conseil des Gouverneurs

**Réunion du 27 octobre 1967
tenue à l'Edifice des Arts
de l'Université de Moncton
à 10:30 de la matinée**

Etaient présents à la réunion:

M. Louis Lévesque
Juge Adrien Cormier
Me Adélarde Savoie
Me Alfred Landry
Juge Claudius Léger
M. Aurèle Arsenault
M. Claude Chiasson
M. Marcel Sormany
R.P. Clarence Cormier
R.P. Donatien Gaudet
R.P. Maurice Chamard
M. Gilbert Finn
M. Arthur Pinet
M. Léandre Bourque
R.P. O'Neil Ferguson
M. Philippe Garigue
Dr Claude Gaudreau
R.P. Raoul Dionne
M. Médard Collette

Dès l'ouverture de la réunion le président, M. le Juge Adrien Cormier, souhaita la bienvenue au R.P. Maurice Chamard, qui vient d'être élu par les professeurs du Collège St-Joseph pour siéger au Conseil des Gouverneurs. Ce dernier remplace M. Jean-Claude Dupont qui autrefois était au service du Collège St-Joseph.

Ensuite il fut proposé par M. Pinet et appuyé par le R.P. Donatien Gaudet que le procès-verbal de la réunion du Conseil des Gouverneurs tenue le 4 août dernier soit accepté. Adopté.

Le Conseil prit connaissance des procès-verbaux des réunions du Comité exécutif tenues les 5 août, 15 août et 15 septembre dernier. Il fut proposé par R.P. Donatien Gaudet et appuyé par Me Alfred Landry que les décisions prises par le Comité exécutif aux trois réunions mentionnées soient ratifiées. Adopté.

Le Recteur, Me Adélarde Savoie, présenta un rapport de ses activités depuis la dernière réunion du Conseil des Gouverneurs. Il fit part de sa participation aux réunions suivantes: réunion du Sénat Académique; réunion des présidents des universités du N.-B. tenue à Mount Allison; réunion de l'Association des Universités de l'Atlantique. Il mentionna plusieurs rencontres dont une avec l'Hon. W.W. Meldrum pour discuter de l'Institut de Memramcook et de l'Ecole Normale, une autre avec M. Carraux 1er conseiller à l'Ambassade de France, et une troisième avec M. Barret Parker, représentant de l'ambassade américaine A Ottawa. Il fit rapport sur le fonctionnement ordinaire de la vie universitaire et de quelques unes de ses activités à l'extérieur, telles que conférences aux anciens de l'Université de Moncton, au cercle Universitaire de Montréal et à l'ACELF.

Un rapport fut présenté par le Secrétaire général, le P. R. Dionne. Ce rapport fournissait des statistiques concernant le nombre d'étudiants enregistrés dans les collèges affiliés et dans chaque faculté ou école de l'Université de Moncton ainsi qu'au département d'Extension. Des renseignements concernant le nombre de professeurs par faculté et département y étaient inclus. Il fit part des recommandations du Sénat Académique et expliqua la marche du secteur académique. Il fut proposé par M. Garigue et appuyé par le Juge Léger qu'à la prochaine réunion du Conseil des Gouverneurs que le Recteur présente un rapport expliquant la situation du recrutement du corps professoral et du personnel sénior académique de l'université pour les deux prochaines années. Adopté.

M. Médard Collette, contrôleur, présenta les états financiers préparés au 30 juin 1967. Il fut proposé par M. Sormany et appuyé par le Juge Léger que les états financiers soient acceptés. Adopté.

M. Médard Collette fit la lecture du rapport présenté par l'Université de Moncton à la Commission d'Education post-secondaire. Après discussion ce rapport fut accepté.

M. Collette fit aussi la présentation du Budget de Capital Fonds de Construction pour l'année 1967-68. Il fut proposé par M. Garigue et appuyé par Me Alfred Landry que le Budget de Capital soit accepté. Adopté.

Le Recteur, Me Savoie, nous fit part des plans pour l'utilisation de l'édifice du Bon Pasteur. Le premier étage peut loger la cafétéria; le deuxième et le troisième pourraient recevoir l'Ecole d'Education et de Psychologie. La chapelle sert déjà aux étudiants. Une étude doit être faite pour déterminer l'utilisation des étages supérieurs de l'édifice. Il fut proposé par Me Alfred Landry et appuyé par le R.P. O'Neil Ferguson: premièrement - Que les services Dionne, la firme Bélanger & Roy (architectes) soient retenus pour étudier l'utilisation possible et l'édifice du Bon Pasteur et deuxièmement que la cafétéria soit aménagée au Bon Pasteur. Adopté.

La firme LeBlanc & Gaudet (architectes) a complété les plans et devis de l'Ecole des Sciences Hospitalières. Ces plans devront être révisés par le Comité de construction de l'Université pour ensuite être soumis au gouvernement provincial.

Le Recteur expliqua le programme élaboré pour l'investiture du chancelier et du recteur les 28 et 29 octobre 1967.

Il fut proposé par le Juge Léger et appuyé par le Dr Gaudreau que l'administration soit autorisée d'engager une nouvelle firme de consultants pour continuer la campagne de souscription. Adopté.

M. Alexandre Boudreau, directeur de l'Institut de Memramcook, présenta un rapport sur les activités de cet institut. Il expliqua les buts de l'Institut qui peuvent se résumer comme suit: récupération scolaire; recyclage, formation de chefs, et utilisation des loisirs.

Il fut proposé par le Juge Léger et appuyé par M. Sormany que le Comité exécutif soit autorisé à mener à bonne fin les transactions entreprises avec le gouvernement provincial concernant l'Institut de Memramcook. Adopté.

Il fut proposé par M. Pinet et appuyé par le Père Clarence Cormier que le Comité exécutif soit autorisé de prendre les mesures temporaires qu'il juge nécessaire concernant la comptabilité de l'Institut de Memramcook.

Il fut proposé par M. Pinet et appuyé par le P. Chamard que le Conseil des Gouverneurs demande au Comité exécutif de retenir les services du R.P. Clément Cormier, c.s.c. en vue d'examiner le projet d'un Institut de Recherches en histoire. Adopté.

Il fut proposé par M. Finn et appuyé par M. Sormany que le Recteur soit autorisé de faire l'étude des projets suivants:

- 1 - Construction d'une Ecole de Commerce
- 2 - Construction d'une d'une résidence
- 3 - Construction d'un gymnase
- 4 - Trouver des locaux pour l'administration.

L'assemblée fut levée à 5 heures.

Léandre Bourque
Secrétaire